

Vente d'une bien dans la succession

Par **RIVIERE Pascal**, le **02/12/2018** à **19:31**

Bonjour,

Nous sommes 8 frères et sœurs dans l'indivision qui se composait, au départ, de 2 maisons et de liquidités.

Une de mes sœurs a acheté l'une des maisons.

Le notaire lui a fait payer 7/8 de la valeur, normal à mon avis.

Mais le problème c'est, que le bien n'étant plus dans la succession, il ne veut pas répartir les fonds entre les 7 autres.

Cette situation datant d'un an est-elle normale ?

Merci de votre aide.

Cordialement.